

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 78 (1951)
Heft: 6

Artikel: Le train de midi dix : janvier
Autor: Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

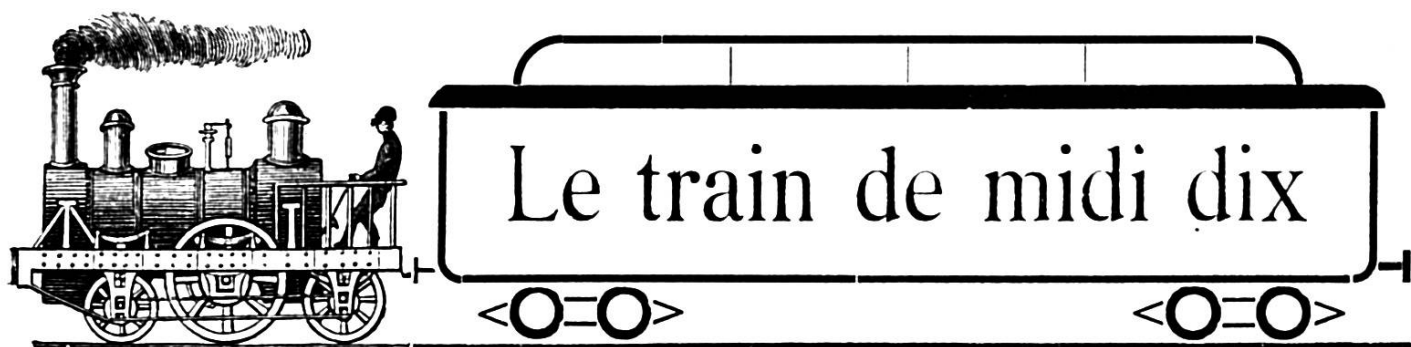
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Janvier

Chacun se plaint de ce que janvier égrene lamentablement son chapelet de trente et une journées...

Les cinq premiers jours, ça marche encore comme sur des roulettes. On ressassé, entre gens bien pensants, les délices des fêtes passées.

On discute, entre deux rots discrets fleurant le poivre, l'oseille, le paprika, le romarin, le genièvre, l'estragon, la muscade, le laurier, la pimprenelle et autres oignons, échalotes et aulx, de panades (des mangées et de celle qui pointe au fermoir du portemonnaie), des farces (des englouties et de celle que va faire le Receveur vers la fin du mois).

Les sauces, béchamel, crème, Nantua, Mornay, Soubise, bordelaise, bigarade, Colbert, Périgueux, chasseur, cavalière, diable, hollandaise, bâtarde, béarnaise, mousseline, tartare, remoulade, ravigote vinaigrette, tapissent encore les estomacs.

Les soufflés, cromesquis, bouchées, batifolent avec les huîtres, la viande séchée, les moules, les rondelles de saucisson, les anchois tombés de leurs canapés de gelée ou de mayonnaise, provoquant de sérieux embouteilllements à l'entrée du côlon (ascendant ou descendant ?).

Les beefsteaks, escalopes, tournedos, entrecôtes, rumpsteaks, tels des spectateurs à la fin d'un match de football, luttent avec les oies, dindes, poulets, pintades et faisans pour atteindre les premiers l'unique porte de sortie.

La truite au bleu, la sole au gratin, la fêra à la meunière, s'ébattent joyeusement dans des rus alimentés par la fonte des bombes glacées, des coupes Melba, des cassata et des fruits rafraîchis.

Egarés dans le caecum, les quatre mendiants, figues, raisins, amandes et noisettes, tentent surnoisement de fleureter avec l'appendice.

Dans les estomacs des mâles coulent des rivières d'apéritifs. Et des fleuves de vins : des Bex, Aigle, Yverne, Ville-neuve, La Tour-de-Peilz, Vevey, Corseaux, Chardonne et son Burignon, Saint-Saph, Dézaley, Treytorrens, Calamin, Epesses, Riex, Cully, Villette, Grandvaux, Lutry, Morges, Féchy, Bougy, Perroy, Mont, et leurs frères de Neuchâtel et, je le veux bien Genève, dont le nom seul fait frémir les papilles, déliant ou engourdissant les langues, selon l'humeur du moment.

Pas besoin d'en remettre pour que chacun comprenne que, pendant la première semaine de janvier, tout ce joyeux remue-ménage occupe assez agréablement chaque individu, mâle ou femelle. D'autant plus que, pour des raisons de préséance, les vins s'obstinent à quitter les marcs, lies, kirsch, pruneau et autres sous-produits, montent sous les crânes et s'y livrent, des jours durant, à des travaux aussi divers que bruyants et fatigants... pour les propriétaires des susdits crânes.

Me voilà si envoûté par cette pantagruélique et poétique évocation gastro-

nomique que je ne sais plus où je voulais en venir !

Je dois retourner à mon pot de camomille...

* * *

Eurêka ! comme disait Christophe Colomb en trouvant les Amériques !!

Je voulais donner à mes lecteurs une recette infallible pour trouver janvier court, bien trop court. Recette à utiliser l'an prochain, on le comprend.

Voilà :

Empruntez mille francs au début de décembre. Je précise bien au début, pour avoir le temps de commander cadeaux et menus de Noël et Nouvel-An. Promettez formellement, par une signature authentique apposée au bas du billet, de rembourser la somme le 31 janvier.

Si les trente premiers jours de ce terrible mois ne s'envolent pas avec la vitesse d'un vampire, je veux être pendu après avoir refusé l'ultime verre de fine et la dernière cigarette.

Jean du Cep.

Résultats du concours de janvier

C'est une cinquantaine de réponses que nous avons reçues et plusieurs contenant de vives félicitations à l'auteur... M. Elophe, pour ses spirituelles définitions.

La 4 verticale (2) *prétendre*, a cependant donné du fil à retordre à plus d'un concurrents qui s'en tinrent au mot *avouer*, c'est arguer qui est juste.

Après tirage au sort entre 35 grilles exactes, les dix lauréats suivants ont droit à un abonnement transmissible :

M. Marcel Destraz, Moléson 7, Lausanne.

M. J. Martin, 10, av. de la Gare, Rolle.

M. André Paillard, av. Vinet 16, Lausanne.

Mme Louis Pidoux, St-Légier sur Vevey.

Mlle Schluchter, L'Isle.

Mlle Lucienne Mongeot, Orangerie 4, Neuchâtel.

M. Georges Schneider, notaire, Moudon.

Mme Vve M. Durgniat, Hôtel du Col des Mosses, Les Mosses.

Mme H.-J. Hoffer, Oron-la-Ville.

M. Ed. Mottier, Chesières.

* * *

Un grand et cordial salut à M. Paul Châtenay, qui nous a envoyé une « grille » exactement remplie de... Alberta, au Canada, pour le « mots croisés » de décembre. Il a droit à un abonnement transmissible s'il le désire. Bravo ! à ce lointain ami du *Conteur* et tous nos vœux.

* * *

Les gagnants voudront bien faire connaître l'adresse de l'abonné de leur choix à l'Imprimerie Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

Dix abonnements transmissibles viendront récompenser tous ceux qui nous auront envoyé la grille ci-dessus exactement remplie (la grille originale seule fait foi) d'ici au 1^{er} mars 1951.

